

## FOIRE AUX QUESTIONS

### **Ces cours respectent-ils les lois de toutes les provinces?**

Les cours offerts ont une prise directe sur des situations bien réelles et sont conformes aux lois de toutes les provinces.

### **Tous les cours sont-ils offerts dans les deux langues officielles?**

Non, veuillez consulter la liste ci-dessous.

Cours sur la sécurité des appareils de levage	- Anglais seulement
Cours sur les espaces clos	- Anglais seulement
Cours sur la protection contre les chutes	- Anglais seulement
Cours sur la prévention des incendies	- Anglais et français
Cours de formation H2S	- Anglais seulement
Cours sur la sécurité des échelles	- Anglais et français
Cours de formation sur le verrouillage	- Anglais seulement
Cours de formation sur la diligence raisonnable	- Anglais et français
Cours sur la manutention manuelle des matériaux	- Anglais et français
Cours sur l'ergonomie au bureau	- Anglais et français
Cours sur la sécurité des chariots élévateurs	- Anglais et français
Transport de marchandises dangereuses	- Anglais et français
Cours de formation sur le SIMDUT	- Anglais et français
Violence et harcèlement en milieu de travail	- Anglais seulement
Inspection du lieu de travail	- Anglais et français
Enquête sur les incidents	- Anglais et français
Formation en ligne en motocyclisme	- Anglais seulement

### **Quelle note dois-je obtenir pour réussir un cours?**

Vous devez obtenir une note de passage de 80 p. 100.

### **Que se produit-il si je ne réussis pas un cours du premier coup?**

Vous avez le droit de reprendre n'importe quelle partie d'un cours autant de fois que vous le désirez. Vous pouvez passer l'examen final trois fois au maximum pour obtenir la note de passage de 80 p. 100.

### **De combien de temps est-ce que je dispose pour suivre un cours?**

Après avoir acheté un cours, vous avez un an pour le suivre.

### **Quelle est la durée de validité de mon homologation ?**

Elle dépend du cours que vous suivez et de la province dans laquelle vous le suivez. La liste des cours et la durée de validité de l'homologation de ces cours suivent.

Appareils de levage	2 ans	Espaces clos	2 ans
Diligence raisonnable	2 ans	Ergonomie au bureau	2 ans
Protection contre les chutes	2 ans	Prévention des incendies	2 ans
Formation H2S	2 ans	Sécurité des échelles	2 ans
Chariots élévateurs	3 ans	Verrouillage	2 ans
Manutention manuelle des matériaux	2 ans	TDG	3 ans
SIMDUT	1 an	Violence en milieu de travail	2 ans
Inspection du lieu de travail	2 ans	Enquête sur les incidents	2 ans

## **Une fois le cours payé, quand puis-je commencer?**

### ***Entreprises achetant des cours pour leurs employés***

Dès que nous aurons reçu votre paiement, nous vous enverrons par courriel les instructions voulues pour que vous puissiez commencer à gérer les cours en ligne pour votre entreprise. Vous recevrez un nom d'utilisateur et un mot de passe.

### ***Particuliers achetant des cours***

Dès que nous aurons reçu votre paiement, vous recevrez par courriel les instructions voulues ainsi que votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Une fois que vous aurez ouvert le système de gestion de l'apprentissage (SGA), cliquez sur la touche « Gérer les utilisateurs/cours », puis sur la touche « Ajouter un nouvel utilisateur » et attribuez-vous le cours. Une fois le cours attribué, vous pouvez commencer votre formation.

## **Ces cours sont-ils remboursables?**

Les cours offerts sont remboursés lorsque le programme de formation en ligne a été annulé avant que vous ayez pu y accéder. Nous offrons une garantie de remboursement de 60 jours.

## **Ces cours sont-ils transférables?**

Les cours de formation en ligne sont ni transférables ni cessibles et ne peuvent être utilisés que par la personne (y compris une entreprise ou un autre organisme) les ayant achetés. Seule une personne peut accéder à un programme de formation en ligne et le consulter.

## **Je suis l'administrateur et je n'ai pas reçu le courriel me donnant les instructions voulues pour commencer les cours de formation.**

Si vous n'avez pas reçu de courriel dans votre boîte de réception, veuillez vérifier les dossiers suivants dans votre courriel :

- Dossier pourriel
- Dossier courrier indésirable
- Dossier de quarantaine

Veillez vous mettre en rapport avec votre administrateur système car il devra peut-être autoriser les adresses utilisées par notre service dans votre pare-feu.

### **Que se produit-il si je perds ma connexion Internet?**

Si vous êtes déconnecté d'Internet, vous devrez rouvrir une session en réinscrivant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Lorsque vous serez de nouveau connecté, vous vous retrouverez au début du module que vous aviez quitté.

### **Est-ce que je peux me déconnecter et me reconnecter?**

Oui, tant que vous n'avez pas terminé le cours, vous pouvez vous déconnecter et vous reconnectez autant de fois que vous le voulez. Lorsque vous ouvrez une session, vous vous retrouvez au début du module que vous aviez quitté.

### **J'ai perdu/oublié d'imprimer mon certificat/ma carte format portefeuille.**

Vous pouvez réimprimer votre certificat en tout temps s'il n'est pas échu. Veuillez vous connecter au système de gestion de l'apprentissage à [www.learninglogin.com](http://www.learninglogin.com) et cliquez sur « **imprimer certificat** ». Vous pourrez ainsi soit réimprimer la carte format portefeuille soit le certificat grand format du cours que vous avez choisi.

### **Quelle est la configuration système requise pour suivre ce cours?**

- Ordinateur de 1,5 GHz
- 512 Mo de mémoire
- Carte vidéo et configuration graphique capable d'afficher une résolution de 1024 X 768 ou plus (des résolutions plus faibles risquent de créer une barre de défilement)
- Version 10 (ou plus récente) de Flash Player
- Carte son, haut-parleurs et/ou écouteurs
- Internet Explorer 7 ou navigateur plus récent
- Connexion Internet haute vitesse (1,5 mbps au minimum)  
Test de vitesse Internet <http://speedtest.net/>
- Vitesse de téléversement minimum : transmission d'informations sur Internet
- Vitesse de téléchargement minimum: réception d'informations sur Internet
- La vitesse de téléchargement minimum est de 1,5 mbs

### **Avez-vous une autre question à poser?**

Veillez nous adresser un courriel à [csc@safety-council.org](mailto:csc@safety-council.org)